



Reflets

N°9

09/2020

Éditorial

Un mandat qui débute dans un contexte particulier avec la pandémie COVID-19 !

Après une élection de l'équipe municipale au premier tour le 15 mars, il faudra attendre le 26 mai pour l'installation du conseil et l'élection du maire et des adjoints ; pour ces derniers :

- **1^{ère} adjointe : Brigitte Del-Regno.** Outre la délégation générale qu'elle peut exercer en cas d'empêchement du maire, madame Del-Regno est en charge des questions relatives aux affaires sociales, au logement, aux personnes âgées, au fonctionnement du comité consultatif de l'action sociale et au fonctionnement de la maternelle ;
- **2^e adjoint : Tony Bordenave.** Monsieur Bordenave est délégué au patrimoine communal (bâtiments, voirie, éclairage public, espaces publics, ...) à l'environnement du quotidien (cadre de vie) et aux réseaux secs et humides (mise en œuvre opérationnelle) ;
- **3^e adjointe : Véronique Hourcade-Médebielle.** Madame Hourcade-Médebielle est déléguée aux affaires relatives à l'urbanisme (plan local d'urbanisme (PLU) intercommunal, autorisations du droits des sols) ; à ce titre, elle sera notamment en charge de l'urbanisme prévisionnel, des projets d'aménagement, de l'urbanisme opérationnel et de l'instruction initiale des autorisations d'urbanisme. Elle aura également en charge l'ensemble des affaires relatives au foncier communal ;
- **4^e adjointe : Isabelle Paillon.** Madame Paillon est déléguée à l'ensemble des affaires relatives à la vie locale (vie associative, événements sportifs et culturels), à la communication et à l'information (interne et externe de toute nature).

Aujourd'hui, l'équipe que vous avez élue (8 femmes, 7 hommes) est en ordre de marche. Les récents conseils ont permis le vote du budget 2020 et de remettre en marche de façon bien plus normale les affaires de la commune ; ainsi, la rentrée scolaire, essentielle, se fera-t-elle dans des locaux neufs et rénovés.



Un nouvel outil d'échanges entre l'équipe municipale et les habitants a été mis en œuvre : **IntraMuros** !

Je ne peux qu'encourager chaque administré à télécharger cette application gratuite sur son smartphone pour être tenu informé de la vie communale au plus près de l'événement. Une fois la commune sélectionnée, il recevra les notifications afférentes à la vie communale.

Nous reprenons la vie avec la reprise de l'école mais avec toujours la menace du COVID-19 ! Soyez attentifs à votre santé et protégez celle des autres en respectant toutes les mesures barrières.

Victor Dudret, maire.

Mairie – 32 rue des Pyrénées – 64110 RONTIGNON

Tél. : 05 59 82 00 62 – Fax (réception) : 08 97 50 71 64

Courriel : secretariat.mairie@rontignon.fr – Site : www.rontignon.fr

<https://www.facebook.com/mairie.rontignon>

TRAVAUX A L'ÉCOLE MATERNELLE

Les travaux d'extension de l'école maternelle touchent à leur fin. La salle de motricité accueillera des activités durant le temps scolaire, la garderie du matin et du soir. L'espace est grand et lumineux grâce aux fenêtres donnant sur la cour.

Des meubles de rangement seront installés par l'ESAT Alpha aux vacances de Toussaint.



Les nouvelles toilettes ont été équipées de séparations en forme de dinosaures, pour le plus grand plaisir des enfants.



Un nouveau bureau de direction a été réalisé en lieu et place de l'ancien escalier. Enfin une « tisanerie » a été créée (à l'emplacement de l'ancien bureau de direction) avec kitchenette pour le personnel de l'école.

COUR DE L'ÉCOLE

Afin de terminer l'ensemble scolaire, la municipalité a missionné l'entreprise SOGEBEA pour créer la nouvelle cour dans la continuité des nouveaux bâtiments jusque sous le préau. Cette cour est clôturée avec 3 portillons piétons (dont 1 équipé d'une gâche électrique) et un portail de service.

Elle comporte un espace en béton bitumineux et un espace enherbé.

Ces travaux ont un coût de **23 718,30 € HT** (28 461,96 € TTC).





La Ceinture Verte

Produire Bio, local et équitable est l'affaire de tous

La Ceinture Verte qu'est-ce que c'est ?

Une communauté de maraîchers, d'élus, d'experts, de bénévoles au service de la relocalisation alimentaire.

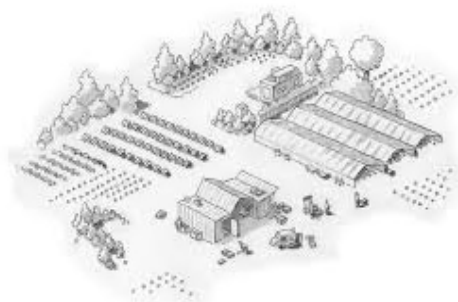
Quel est son rôle ?

La Ceinture Verte met à la disposition de maraîchers un système de production complet : parcelles de qualité, tunnel, accès à l'eau et à l'électricité ainsi qu'accès à un réseau de maraîchers. Les investissements pour ces maraîchers sont limités puisque seul le matériel et les consommables restent à leur charge. De plus, les charges sont adaptées au revenu avec une cotisation de 550 €/mois +7.5% du chiffre d'affaires sur la fraction au-delà de 40 000 €, avec abattement de 50% la première année et 25% la deuxième année.



Quels sont les territoires pionniers ?

- La SCIC Ceinture Verte Pau Pyrénées Pays de Béarn : communes de Rontignon et Meillon ;
- La SCIC Ceinture Verte Drôme : commune de Granges-les-Beaumont.



Quel impact sur notre commune ?

La commune de Rontignon met à disposition de la Ceinture Verte une parcelle communale de 2 ha située au lieu-dit **Les Prés du Saligat** pour une durée de 35 ans par bail emphytéotique. Des portes ouvertes étaient organisées sur site le 21 juillet dernier (cf. publicité sur les réseaux sociaux et affiches dans le village).

La Ceinture Verte s'engage à réaliser sur cette parcelle :

- accès à l'eau permettant l'irrigation : forage réalisé à 15 mètres avec débit de 40 m³/h ;
- 1500 m² de serres (2 tunnels doubles de 750 m²) ;
- 100 m² de bâtiment d'exploitation aménagé (PC déposé) ;
- clôture prévue avec portail !



La parcelle est réservée ! Oumar devrait s'installer courant novembre 2020.
Nous lui souhaitons donc une bonne installation !

Pour plus d'informations sur la Ceinture Verte c'est par ici :

<https://www.laceintureverte.fr>

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 12 septembre de 14h00 à 17h00 : **Forum des associations.**

Toutes les associations intervenant sur Rontignon sont invitées à se réunir dans la grande salle du foyer municipal, pour vous offrir une information concrète et en direct de toutes les possibilités d'activités proposées.

C'est l'occasion pour elles de se faire connaître, de renouveler leurs adhérents ou d'accueillir de nouveaux bénévoles désireux de s'engager dans la vie associative.



Dans le contexte sanitaire actuel, merci de venir avec un masque et votre stylo.

OPÉRATION : NETTOYONS LA NATURE



Samedi 26 septembre, de 9h00 à 12h00, opération « Nettoyons la nature » avec l'appui des centres Leclerc.

La municipalité vous donne rendez-vous sur le parking de l'école. Après distribution des kits et ramassage des déchets, il vous est proposé, pour clôturer l'opération, de partager une auberge espagnole à la Cassourade.

AGENDA

1^{er} septembre :

Rentrée scolaire et accueil de Vincent FENU, nouvel agent technique ;

12 septembre :

Forum des associations ;

26 septembre :

Opération « nettoyons la nature » ;

23-25 octobre :

Salon d'Art contemporain ;

11 Novembre :

Commémoration de la Victoire de 1918.

INFOS

Sur proposition de la commune, la Préfecture des Pyrénées-Atlantiques a accordé le transfert du bureau de vote unique de la commune de la salle de réunion de la salle des sports vers la salle de restauration de la cantine scolaire.

À l'occasion des prochaines élections en 2021, toutes les informations utiles seront données, en particulier avec l'édition de nouvelles cartes d'électeur.



Masques : la commune met à disposition des familles dont les enfant sont scolarisés en collège ou lycée 2 masques en tissu lavable par enfant. À prendre en compte en mairie aux horaires habituels d'ouverture.

